

Dipartimento di Igiene e Prevenzione Sanitaria

SC Medicina Preventiva nelle Comunità

SS Prevenzione delle Malattie Infettive

INDICATIONS POUR LE TRAITEMENT DE LA GALE

La gale est une maladie parasitaire de la peau causée par un acarien qui pénètre dans l'épiderme provoquant des démangeaisons principalement nocturnes, des papules et/ou des vésicules et des sillons. La transmission se fait par contact étroit (peau à peau) et/ou par le contact avec le linge de lit et les vêtements personnels de la personne infestée. L'incubation est de 2 à 6 semaines et elle se transmet avant l'apparition des symptômes et pendant toute la période où le patient reste infecté et non traité.

La contagiosité persiste jusqu'à ce que les acariens et leurs œufs soient détruits par le traitement. Le traitement de choix consiste généralement en l'utilisation d'une crème anti-gale, prescrite par le médecin, à appliquer sur la peau propre et fraîche, sur tout le corps du cou jusqu'aux pieds, y compris les zones intimes et les espaces interdigitaux, et à retirer le matin suivant. En complément de celle-ci ou en remplacement, le dermatologue peut prescrire un traitement systémique sous forme de comprimés.

Pour des indications spécifiques concernant le traitement, se conformer aux instructions fournies par le dermatologue et lire attentivement la notice du médicament prescrit avant utilisation.

Le seul traitement médical n'est pas suffisant pour l'élimination de l'acarien. Il est nécessaire d'effectuer une décontamination environnementale rigoureuse comme spécifié ci-dessous.

- ne pas avoir de contact direct (peau à peau) ni indirect (peau-linge/tissus) avec la personne infectée ;
- si la personne infectée n'est pas autonome, la personne qui l'assiste pour la mobilité et l'hygiène personnelle doit utiliser des gants à usage unique ;
- utiliser des gants à usage unique lors de la manipulation du linge sale ;
- laver en machine à une température supérieure à 60°C avec un cycle de lavage long, les draps, taies d'oreiller, protège-matelas, serviettes, linge, bonnets, écharpes, chaussons en tissu et vêtements y compris les articles présents dans l'armoire ;
 - utiliser des serviettes personnelles en les espaçant de celles des autres membres du foyer ;
- ne pas échanger de vêtements, serviettes et couvertures ;
- les tissus ne pouvant être lavés à une température supérieure à 60°C (par exemple : rembourrages de coussins, tapis, rideaux, vêtements en laine, peluches ou jouets en tissu) doivent être scellés dans un sac en plastique pendant 7 jours ;
- les matelas, fauteuils, canapés et chaises rembourrées doivent être traités à la vapeur à 100°C en utilisant des appareils à jet de vapeur (vaporella) ou en utilisant la vapeur générée par le fer à repasser ;
- après le retrait des draps, il est conseillé de passer l'aspirateur dans les pièces pour enlever les éventuels acariens déposés sur le sol ;
- le sac de l'aspirateur doit être jeté immédiatement ;
- utiliser des chaussons en caoutchouc ;
- garder les ongles courts et propres.

Pour éviter les réinfections après l'application du traitement quotidien (pommade/comprimés), il est nécessaire d'utiliser toujours des serviettes, draps, taies d'oreiller, protège-matelas, couvertures, sous-vêtements, pyjamas et vêtements propres, c'est-à-dire non encore portés et lavés à une température supérieure à 60°C. Vaporiser le matelas avant utilisation.

La procédure doit être répétée chaque jour jusqu'à la fin du traitement.

Une autosurveillance de 60 jours est prévue pour les contacts étroits.

En cas d'apparition de symptômes, contactez votre Médecin Généraliste ou Pédiatre de Libre Choix.